

DESCRIPTION DE LA PECHE AMERICAINE AU THON ROUGE DANS L'ATLANTIQUE

par

Fisheries Analysis Division, Galveston Laboratory
South East Fisheries Center
National Marine Fisheries Service

HISTORIQUE

Avant le XX^e siècle, il n'y avait aux Etats-Unis aucune pêcherie portant sur le thon rouge. Le marché de cette espèce était inexistant, et les poissons géants (de plus de 136,4 kg) étaient jugés inopportuns, car ils endommageaient les engins. Au cours des années trente, une pêche sportive de thon rouge de petite taille (6,4-53,3 kg) et de taille moyenne (53,3-136,4 kg) a démarré au large des états de New York et New Jersey; une pêcherie de "géants" a de même débuté dans le golfe du Maine. Cette pêcherie à la canne et au moulinet s'est rapidement développée après la deuxième guerre mondiale, et se poursuit à l'heure actuelle du cap Hatteras (Caroline du Nord) à la frontière canadienne. Des prises sont occasionnellement effectuées par des pêcheurs sportifs dans le golfe du Mexique et dans les détroits de Floride.

Jusqu'en 1958, la pêche commerciale américaine n'employait que des harpons, lignes à main et filets calés. Une grande partie des prises était effectuée à l'occasion de rencontres fortuites avec le thon rouge au cours d'opérations visant d'autres espèces. La pêche commerciale à la senne a démarré en 1958 avec un seul bateau dans la baie du cap Cod (Massachusetts), puis s'est rapidement étendue du cap Hatteras au cap Cod au début des années soixante. Cette pêche à la senne du cap Hatteras au cap Cod portait surtout sur le thon rouge de petite taille et de taille moyenne, et sur le listao. Au nord du cap Cod, la pêche à la senne porte sur le thon rouge géant.

Au début des années soixante-dix, l'expansion du marché japonais du thon rouge géant a rendu plus malaisée la distinction entre pêche sportive et pêche commerciale. Les prises effectuées dans le cadre de cette pêche traditionnellement de diversion sont maintenant vendues et expédiées au Japon.

LIEUX ET EPOQUES DE PECHE, ENGINES, DONNEES DE CAPTURE ET REGLEMENTATIONS

Le tableau 1 récapitule les engins, zones, tailles du poisson et saisons qui sont traditionnels dans la pêcherie américaine de thon rouge. La figure 1 illustre les prises récentes des principaux éléments de la pêcherie. Le présent rapport fournit une information détaillée sur la pêche à la senne et aux engins à main. Ces derniers comprennent canne et moulinet, harpon, ligne à barrillet et ligne à main. La pêche aux engins à main de thonidés de petite taille et de taille moyenne (canne et moulinet dans sa quasi-totalité) se distingue suffisamment de la pêche au moyen des mêmes engins portant sur les thons géants pour que ces deux pêcheries fassent l'objet de statistiques indépendantes. Avant 1975, les poissons géants dont la vente n'atteignait pas une cer-

Rapport original en anglais.

taine importance commerciale ne figuraient pas dans les statistiques américaines; on ne dispose pas de données antérieures à cette date sur le volume pris mais non vendu. Le thon rouge est encore capturé à l'occasion au moyen de filets calés, filets maillants et chalut à panneaux, mais l'apport de ces engins à la capture américaine totale de thon rouge est devenue infime. Depuis 1976, ces prises ont été combinées avec les deux catégories d'engins à main.

Suite aux recommandations formulées par l'ICCAT en 1974 concernant une limite de taille minimum et une restriction de la mortalité par pêche, les autorités américaines ont promulgué en 1975 des réglementations affectant les pêcheurs de thon rouge. Les Etats-Unis ont opté pour une limitation de la mortalité par pêche aux niveaux récents au moyen d'un contingentement des prises. Des quotas sont établis selon les engins et les secteurs afin de répartir la prise de façon équitable entre les diverses pêcheries. La saison est déclarée fermée, pour toute combinaison donnée engin/secteur, lorsque le quota de capture est atteint. Le tableau 2 récapitule les réglementations américaines de 1975 à 1978.

LA PECHE AMERICAINE A LA SENNE

Les unités américaines qui pêchent à la senne le thon rouge de l'Atlantique ont travaillé à partir de plusieurs ports du nord-est des Etats-Unis, de la Californie et de Puerto-Rico. Cette pêcherie exploitait traditionnellement les poissons de petite taille et de taille moyenne dans les eaux proches du rivage (rarement au-delà de 200 km) dans le courant de l'été entre le cap Cod et le cap Hatteras, et les thons géants à la fin de l'été et en début d'automne dans le golfe du Maine. Le contingentement des prises a grandement réduit la durée de la saison de pêche, et il est maintenant interdit de pêcher à la senne le thon de taille moyenne.

A l'heure actuelle, la flottille de senneurs dans l'Atlantique ne se compose que de quatre bateaux, jaugeant de 90 à 600 TM, et dont aucun n'a moins de huit ans. Ils comptent normalement douze hommes d'équipage. Des senneurs de plus fort tonnage, destinés à la pêche au long cours, en provenance de la côte pacifique, se détournent parfois de leur pêche à l'albacore et au listao pour se porter vers le thon rouge; ceci ne s'est produit que de façon sporadique ces dernières années. En réalité, dans les eaux peu profondes de la plate-forme continentale de l'Atlantique nord-ouest, ces grandes unités s'avèrent moins efficaces que les petits bateaux qui prennent part à la pêcherie depuis ses débuts.

La flottille s'intéresse surtout au thon rouge. Les bateaux pêchent d'autres thonidés (surtout le listao) dans le courant de l'été si le poisson est disponible. Pendant la morte-saison, ils sont parfois armés pour la pêche d'autres espèces, en particulier le hareng, les sciaenidés et la thonine.

La pêche est une pêche typique à la senne. Des avions sont utilisés pour détecter les bancs. Les bateaux ne quittent même parfois le port que lorsque la concentration signalée leur paraît justifier une sortie. Le début de la saison de pêche coïncide avec la disponibilité du poisson dans des bancs suffisamment étendus et denses pour mériter l'attention des pêcheurs. Une fois que des concentrations suffisamment denses ont été repérées, le taux de capture est tellement élevé (plus de 50 tonnes par calée) que les quotas sont généralement atteints en quinze jours pour les petits thonidés (pêcherie du début de l'été), et en trois semaines pour les géants (fin de l'été et automne).

La prise américaine totale à la senne pour les années 1960-78 est indiquée à la figure 1. Les réglementations actuelles exigent que les prises soient rapidement déclarées. On a enregistré le nombre de jours de pêche, celui des coups de senne productifs,

la prise par jour et la capture par calée. Aucun renseignement n'a été enregistré concernant l'effort déployé pour la recherche des bancs.

En 1978, les pêcheurs étaient payés environ US\$ 948 la tonne métrique de petit thon rouge. Ces poissons étaient expédiés à des conserveries canadiennes ou porto-ricaines, ou vendus frais aux Etats-Unis. Le prix au débarquement du thon géant varie énormément au cours de l'année; il est normalement de US\$ 1,20 à US\$ 4,40 le kilo, atteignant parfois jusqu'à US\$ 8,80 le kilo de poisson préparé (étêté, éviscéré et sans nageoires). La plupart des géants sont expédiés au Japon, mais quelques-uns sont vendus sur le marché national.

PECHE AMERICAINE AUX ENGIN A MAIN

Cette pêche est active en été et en automne. La pêche de petits thons à la canne et au moulinet démarre normalement en début d'été au large de la Virginie; l'axe des activités se déplace ensuite vers le nord dans la direction du "New York Bight" au fur et à mesure que la saison avance. Les géants sont capturés dans la baie du cap Cod et le golfe du Maine, à la fin de l'été et en début d'automne, au moyen d'engins à main de toute sorte. La pêche se déroule normalement à une distance de 8 à 200 km de la côte. Des prises sporadiques de géants à la canne et au moulinet sont également signalées à la fin du printemps dans le golfe du Mexique. En-dehors de ces schémas globaux, il est difficile de prévoir le degré de disponibilité du poisson à un endroit ou à un moment donné.

La pêche du thon rouge aux engins à main se compose d'une variété de bateaux, et est pratiquée par des pêcheurs dont les buts diffèrent. Il est probable que 10.000 à 20.000 bateaux prennent une part active à la pêche du thon rouge au nord-est des Etats-Unis. La plupart mesurent plus de 7 mètres, et appartiennent à des particuliers. Des bateaux en location ou en co-propriété prennent également part à cette pêche. Les petits thons rouges sont normalement capturés à la canne et au moulinet, les lignes étant garnies de leurres artificiels et traînées dans le sillage du bateau. Les géants sont harponnés à la ligne traînante, ou pris par divers engins type canne et ligne, en boitant et en se déplaçant à la dérive. L'appât se compose normalement de maquereau, merlan, mullet, demi-bec ou calmar.

Un grand nombre de sorties sont consacrées au thon rouge. Un certain volume d'autres thonidés et d'espèces voisines est capturé à l'occasion de ces sorties. Des prises substantielles de thon rouge sont également déclarées lors de sorties visant les requins.

Le détail des opérations, la fréquence et la durée des sorties, le degré d'éloignement de la côte, les risques pris par gros temps, etc. varient probablement autant que l'équipement, les connaissances et la ténacité des pêcheurs. L'effort augmente fortement lorsque la pêche est jugée bonne. Une pêche intense à la canne et au moulinet peut également être déployée à l'occasion des championnats de pêche au thon.

La figure 1 illustre les prises de petit thon rouge à la canne et au moulinet. Les prises de géants au moyen de cet engin sont comprises dans les statistiques américaines sous la rubrique "engins à main" avec le harpon, la ligne à main et la ligne à barrillet (figure 1).

Depuis 1975, les données sur la pêche américaine à la canne et au moulinet ont été rassemblées dans le cadre d'une enquête sur la pêche sportive. Cette étude porte principalement sur la pêche à la canne et au moulinet des poissons pélagiques du large du cap Hatteras au cap Cod. On estime la répartition géographique des prises selon la taille, le nombre de bateaux, les heures de pêche et le nombre de lignes. Des rensei-

gnements sont recueillis sur la pêche de petit thon rouge comme de géants, mais la portée géographique du programme le rend plus efficace en ce qui concerne la pêche des petits poissons à la canne et au moulinet.

Selon les réglementations actuellement en vigueur, tout bateau se livrant à la pêche du thon rouge géant doit être muni d'une licence (inscription gratuite et de quota illimité) délivrée par le "National Marine Fisheries Service" (NMFS). Toute capture de poisson géant doit être immédiatement signalée au NMFS, et une marque apposée au poisson pour identification; ceci permet de suivre de très près les prises de géants. Les bateaux titulaires de licences de pêche au thon rouge doivent également présenter tous les mois l'information enregistrée dans leur livre de bord en ce qui concerne leurs opérations de pêche visant cette espèce.

Les poissons de petite taille pris à la canne et au moulinet sont généralement consommés localement. Les poissons géants sont presque tous vendus à quai (un géant peut valoir jusqu'à US\$ 2.000), et sont en général expédiés au Japon.

SOURCES D'INFORMATION ET REMERCIEMENTS

Une grande partie des renseignements contenus dans ce bref exposé sur la pêche américaine au thon rouge sont extraits d'informations publiées dans les documents ci-dessous. Des données supplémentaires ont été fournies par G.L. Beardsley (NMFS Miami, Florida) et B. Freeman (NMFS Gloucester, Massachusetts) que nous remercions vivement.

BERRY, F.H., CAHN, P.H., HOLLIDAY, M.C., BOSWELL, T.O.

1978 Analysis of the 1977 United States sport fishery catch of Atlantic bluefin tuna. ICCAT, Recueil de documents scientifiques, vol. VII, pp.287-300. SCRS/77/45.

MATHER, F.J., MASON, J.M., JONES, A.C.

1974 Distribution, fisheries and life history data relevant to identification of Atlantic bluefin tuna stocks. ICCAT, Recueil de documents scientifiques, vol. II, pp. 234-258. SCRS/73/45.

SAKAGAWA, G.T.

1975 The purse seine fishery for bluefin tuna in the northwestern Atlantic ocean. Marine Fisheries Review, n° 37, pp. 1-8.

TYLER, J.C., BAGLIN, R.E., BERRY, F.H., FARBER, M.I., RIVAS, L.R.

1979 A review of the Southeast Fisheries Center biological and statistical research on the structure and the status of Atlantic bluefin tuna stock. ICCAT, Recueil de documents scientifiques, vol. VIII, pp. 381-390. SCRS/78/41.

Tableau 1 - Récapitulation des caractéristiques traditionnelles des opérations de pêche portant sur le thon rouge de l'Atlantique aux Etats-Unis. Les réglementations actuelles ont modifié la durée de la saison et sensiblement restreint l'exploitation des poissons de taille moyenne. La note 2 du tableau 2 définit les termes "small" (en bancs, "school"), "medium" et "giant" utilisés actuellement aux Etats-Unis.

Engin	Zone	Taille du poisson	Saison traditionnelle
Ligne à main, harpon et canne et moulinet	Baie du cap Cod et golfe du Maine	Giant	Juin-septembre
		Medium	Août-octobre
		Small	Eté (époque imprévisible)
	Du cap Hatteras au cap Cod	Small	Juin-octobre
		Medium	Juin-octobre
		Giant	Août-octobre
	Golfe du Mexique	Giant	Mai-juin
Senne coulissante	Du cap Hatteras au cap Cod	Small	Juin-octobre
		Medium	Août-octobre
	Baie du cap Cod	Giant	Juin-septembre
		Medium	Août-octobre

Tableau 2. Récapitulation des réglementations portant sur le contingentement des prises de thon rouge aux Etats-Unis.

YEAR	SIZE	GEAR	QUOTA OR LIMIT	SEASON
1975	SCHOOL	PS	1100 tons	already filled at enactment (8/13)
		non-PS	4 fish/person/day	
	MEDIUM		NONE ALLOWED	
	GIANT	PS	200 tons	(official openings upon enactment 8/13) 1/1-quota (filled 9/22)
		non-PS	2050 fish N of Chatham, Mass. 200 fish S of Chatham, Mass.	1/1-quota (filled 9/15) 1/1-quota (quota not reached)
	1976	SCHOOL	PS	800 tons 200 tons-incidentals to research
non-PS			4 fish/person/day	
MEDIUM			NONE ALLOWED	
GIANT		PS	180 tons	1/1 to quota (filled 9/21)
		non-PS	1850 fish N&E of Gay Head, Mass. 150 fish W of Gay Head, Mass. with 1 fish/vessel/day 7 fish/vessel/week	(filled 9/15) (quota not reached) 1/1 to 8/13 8/14 to quota
1977		SCHOOL	PS	800 tons 200 tons-incidentals to research
	non-PS		4 fish/person/day	
	MEDIUM	PS	25 tons, research only	
	GIANT	PS	180 tons	9/1 to quota (filled 9/18)
		non-PS	1750 fish N&E of Gay Head, Mass. 150 fish W of Gay Head, Mass. with 1 fish/vessel/day 7 fish/vessel/week 100 fish, research only	(filled 9/15) (closed 9/31) 1/1 to 8/13 8/14 to quota
	1978	SCHOOL	PS	800 tons 200 tons-incidentals to research
non-PS			4 fish/person/day	
MEDIUM		PS	25 tons, research only	
GIANT		PS	180 tons	9/10 to quota (quota not reached)
		non-PS	2000 fish N&E of Gay Head, Mass. 150 fish W of Gay Head, Mass. with 7 fish/vessel/week 1 fish/vessel/day 7 fish/vessel/week 100 fish, research only	(filled 9/10) (quota not reached) 1/1 to 6/24 5/25 to 9/9 9/10 to quota

NOTES:

1) all tonnages are short tons (=0.91 metric tons)

2) Fish sizes are defined by regulation as:

	pounds	kilograms	inches	centimeters
SCHOOL	14-115	6.4 - 53.3	27-56	68-142
MEDIUM	115-300	53.3 - 136.4	56-75	142-191
GIANT	≥ 300	≥ 136.4	≥ 75	≥ 191

(if weight not available)

3) Current incidental allowances:

PS directed for smalls: 3% by weight of tuna on board outside small class
 PS directed for giants: 3% by weight of tuna on board <300 lbs
 recreational vessels: within the 4/person/day limit, 1 tuna <14 lbs and
 1 tuna >115 lb

PS and fixed gear vessels directed for other species
 2% by weight of all fish on board (must have bluefin certificate)

trap operators: 2% by weight of all fish in preceeding 30 days

4) all incidental catches are applied against the appropriate quotas

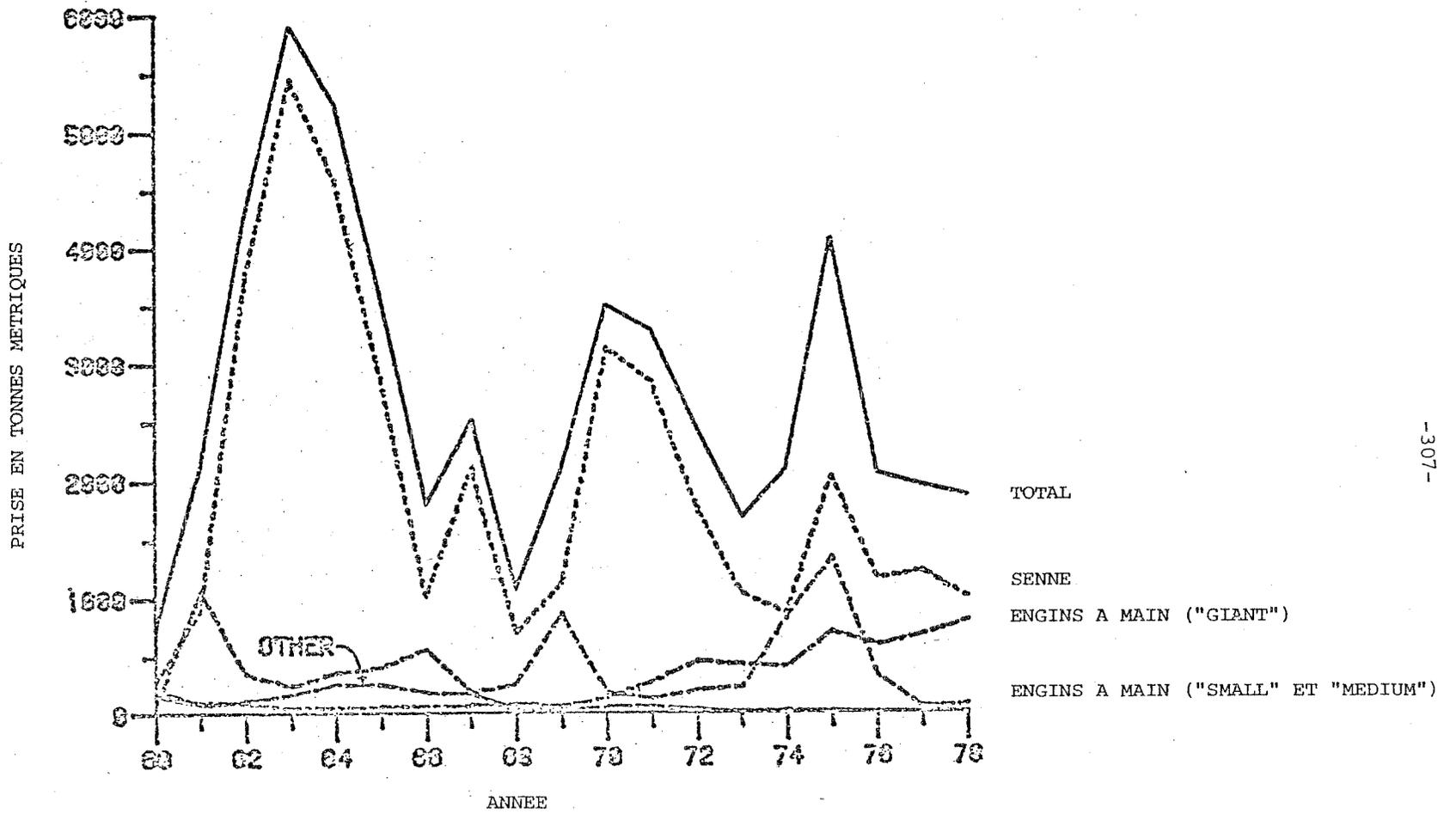


Figure 1 - Prises américaines de thon rouge dans l'Atlantique.